



Brossard, le 5 mars 2019

Processus d'évaluation pour fin d'acquisition d'équipements

L'Association de Soccer de Brossard (ASB), un organisme à but non lucratif dont la mission est d'offrir le meilleur cadre d'apprentissage possible pour les jeunes joueurs de soccer à Brossard, désire offrir la possibilité aux fournisseurs d'équipement desservant la région, de proposer leurs services.

L'ASB, organisme fondé en 1978, a amorcé un virage important en 2013 pour s'ajuster à la nouvelle réalité du soccer au Canada, avec comme objectif de devenir un organisme sportif phare au Québec, et plusieurs réalisations sont là pour démontrer tout le progrès accompli en quelques années, autant au niveau masculin que féminin. L'ASB qui avait environ 20 équipes compétitives en 2013, approche le nombre de 40 en 2019, incluant 7 équipes AAA. La croissance au niveau des équipes compétitives prévue est de 3 équipes par année. Ce succès et cette croissance posent des défis aux niveaux logistique et budgétaire; par exemple, l'acquisition de nouvelles plages horaires en hiver au Complexe Sportif Bell pour accommoder les nouvelles équipes se traduit en une augmentation directe du coût moyen de toutes les plages horaires, si on prend en compte le premier bloc de plages subventionné par la Ville de Brossard.

En 2013, l'ASB avait invité les fournisseurs de la région à proposer des idées et des offres au niveau des équipements, pour une période de 2 ans plus une année d'option. En prévision du printemps 2020, l'ASB désire solliciter à nouveau les fournisseurs. Ce document permet à l'ASB d'exprimer ses besoins et de permettre aux fournisseurs de proposer non seulement des équipements et des prix, mais aussi des idées et des stratégies pour permettre à l'ASB de respecter ses budgets tout en offrant des équipements de qualité qui rencontrent les attentes de ses membres joueurs, parents, entraîneurs et équipe technique.

L'Association de Soccer de Brossard ne s'engage pas via ce document, à choisir un fournisseur, et se réserve le droit d'annuler ce processus en tout temps. Aucun engagement financier ou autre n'est associé à ce processus, c'est un exercice d'évaluation des options disponibles pour l'approvisionnement en équipements.

L'ASB c'est:

- En récréatif local, 1000 joueurs en été et 400 en hiver;
- En inter-villes, environ 100 joueurs et joueuses en été;
- En compétitif A et AA Rive-Sud, 550 joueurs en été et 500 joueurs en hiver;
- En AAA provincial, 150 joueurs;
- 200 joueurs séniors/adultes qui évoluent dans différentes ligues;
- Plus de 200 bénévoles, incluant entraîneurs, gérants, et travailleurs pour le Challenge.

Pour le volet récréatif

Saison d'été : les uniformes (chandail-bas-short) (900) sont distribués en mai.

Saison d'hiver : les uniformes (chandail-bas-short) (450) sont distribués en octobre.

Note : il est nécessaire de refaire une commande pour la saison d'hiver, car les équipes et joueurs sont différents. 2 commanditaires en 2019, soit Caisse Populaire de Brossard, et Couche Tard pour les catégories U13-U18.

Pour le volet compétitif

Saison d'été :

- Catégories A, AA et Inter-Villes, les uniformes (chandail-bas-short) (650) sont distribués en avril. 2 commanditaires en 2019, soit Caisse Populaire de Brossard et Groupe Park Avenue.
- Catégories AAA, les uniformes (2 chandails, 2 paires de bas et un short) (150 joueurs) sont distribués en avril. 1 commanditaire en 2019, soit Caisse Populaire de Brossard et le logo de la fédération de soccer.
- Catégories Senior, les uniformes (chandail-bas-short) (100) sont distribués en avril. 1 commanditaire en 2019, soit Caisse Populaire de Brossard.
- Uniformes pour gardiens de but (chandail-bas-short) (70) sont distribués en avril. 2 commanditaires en 2019, soit Caisse Populaire de Brossard et Groupe Park Avenue.

Saison d'hiver :

- Catégories A, AA, les uniformes (chandail-bas-short) (400) sont distribués en octobre. 2 commanditaires en 2019, soit Caisse Populaire de Brossard et Groupe Park Avenue.
- Catégories AAA, les uniformes (chandail-bas-short) (150) sont distribués en octobre. 1 commanditaire en 2019, soit Caisse Populaire de Brossard.

L'ASB tient aussi son prestigieux tournoi annuel international, le Challenge Brossard, le premier week-end du mois d'août. Plus de 160 équipes s'y inscrivent, et environ 100 bénévoles participent à la tenue de cet évènement. Les bénévoles et les officiels qui dirigent les matchs reçoivent des maillots (environ 250 unités).

*L'ASB demande aux fournisseurs désirant participer au processus d'évaluation de fournir une proposition, ainsi que des échantillons (chandail, short, bas, ballons) au bureau de l'ASB **au plus tard le 30 mars 2019**. L'ASB évaluera les offres, et pourra par la suite, à sa discrétion, convoquer certains fournisseurs à une rencontre pour obtenir plus d'information. Les dates et heures de ces rencontres seront communiquées aux représentants des fournisseurs.*

Liste sommaire des exigences de l'ASB :

- 1- Les équipements doivent être de qualité, respecter les couleurs de notre club (bleu et blanc pour le compétitif), et rencontrer les attentes de nos membres et de nos commanditaires;
- 2- Le fournisseur doit pouvoir livrer les équipements selon le calendrier de l'ASB qui est :
 - Saison d'été : 1^{er} avril pour le compétitif, Inter-villes et senior. Le 15 mai pour le récréatif;
 - Saison d'hiver : 15 octobre pour le compétitif et le récréatif.
- 3- Le fournisseur doit mettre à la disposition de l'ASB une boutique en ligne, pour permettre à ses membres de commander directement des équipements optionnels (survêtements, sacs, équipements pour arbitres, etc) et ce pour réduire les tâches administratives des commandes individuelles;
- 4- Le fournisseur doit lui-même tenir les équipements en inventaire, car l'ASB a éliminé ses entrepôts en 2013. Les fournisseurs doivent également pouvoir livrer des uniformes compétitifs additionnels en cour d'année, par exemple pour habiller les nouveaux joueurs;
- 5- Le fournisseur doit proposer, pour le volet compétitif, un modèle de chandail qui pourra être commandé à nouveau pour une période de 15 mois suivant la livraison en avril;
- 6- Le fournisseur est responsable de la livraison des équipements au bureau de l'ASB;
- 7- Le fournisseur doit supporter un processus de remplacement des équipements défectueux ou non conformes, par exemple ballons non gonflables ou irréguliers, logo du commanditaire ou numéro qui se détachent du chandail après une utilisation normale, etc;
- 8- Le fournisseur devra offrir la possibilité d'un contrat de 2 ans, plus une année d'option;
- 9- Le fournisseur doit fournir 2 références, préférablement 2 associations de soccer de taille comparable à l'ASB, situées sur la Rive-Sud.

L'Association de Soccer de Brossard ne considère pas comme une exigence :

- 1- Que le fournisseur tienne une boutique ou magasin physique;
- 2- Que le fournisseur offre des souliers.

L'Association de Soccer de Brossard considèrera les critères optionnels suivants lors de l'évaluation des offres :

- 1- La participation au Challenge Brossard, gala compétitif, festival de fin de saison du récréatif sous forme de commandite en équipement, prix de présence, etc;
- 2- Toute autre forme d'assistance directe ou indirecte.

Sommaire des équipements commandés en 2018, qui peut servir pour prévoir les quantités requises pour 2020.

Compétitif : 1046 uniformes
Récréatif : 1286 uniformes
Inter-villes : 120 uniformes
Seniors : 80 uniformes
Camps de soccer : 200 maillots
Survêtements : 61
Polos pour entraîneurs : 250
Kits gardiens compétitif : 70
Kits arbitres : 21
Ballons : #3, 200; #4, 300; #5, 250
Dossards : 300

L'Association de Soccer de Brossard procèdera à une évaluation des offres en se basant sur une grille d'évaluation confidentielle qui tiendra compte de plusieurs facteurs selon les exigences mentionnées ci-haut. Le coût total des équipements n'est pas le seul critère, bien qu'il contribue au pointage final pour chaque offre.

Cordialement,

Mustapha Halimi,
Responsable, dossier acquisition équipement
ASB

Tél. : 450-445-3470

Courriel : info@asbrossard.com

Site web : www.asbrossard.com